CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E105803** **VALABLE JUSQU'AU** **09/10/2027**

ÉDITÉ LE 13/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/06/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIBOURNE

Siret : 505 256 198 00019

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 7160193

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 133048747 J 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 133048747 J 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 09/06/2026

Raison sociale : AQUITAINE GEOTHERMIE

94 BIS AVENUE DE PARIS
33620 CAVIGNAC

Téléphone : 06 03 33 23 17 **Fax :**

Portable : 06 22 63 65 69

Responsabilité légale :
BLAUDIER LOIC CO-GÉRANT / BLAUDIER CHARLY CO-GÉRANT

Site Internet : www.reseau-proeco-energies.fr/artisan/ets-aquitain

E-mail : aquitaine-geothermie33@orange.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 273 904 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	2	25/09/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	2	25/09/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/08/2026 09:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E105803** **VALABLE JUSQU'AU** **09/10/2027**

ÉDITÉ LE **13/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/06/2008
Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIBOURNE

Siret : **505 256 198 00019**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 7160193
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 133048747 J 001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 133048747 J 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 09/06/2026

Raison sociale : **AQUITAINE GEOTHERMIE**

94 BIS AVENUE DE PARIS
33620 CAVIGNAC

Téléphone : 06 03 33 23 17 **Fax :**
Portable : 06 22 63 65 69

Site Internet : www.reseau-proeco-energies.fr/artisan/ets-aquitain
E-mail : aquitaine-geothermie33@orange.fr

Responsabilité légale :
BLAUDIER LOIC CO-GÉRANT / BLAUDIER CHARLY CO-GÉRANT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	25/09/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/08/2026 09:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.